

CYCLAD SYNDICAT MIXTE

Économie circulaire / Zéro déchet
Collecte et traitement des déchets

ÉQUIPEMENTS

3 départs de collecte :

Paillé, Saint Porchaire, Surgères

3 centres de transfert et de valorisation :

Chermignac, Paillé, Surgères

23 déchetteries

LES DÉCHETS DU TERRITOIRE

46 088 tonnes ordures ménagères

11 251 tonnes emballages

4 813 tonnes papiers

11 097 tonnes verre

675 tonnes textile

81 068 tonnes déchetterie

dont 69% valorisées

173 kg par habitant/an ordures ménagères

114 kg par habitant/an recyclables

82 € par habitant et par an

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET DEPUIS 2014

Accompagnement des habitants,
des associations, des entreprises,
des collectivités, des manifestations
et des structures touristiques
dans une démarche
zéro déchet



TERRITOIRE

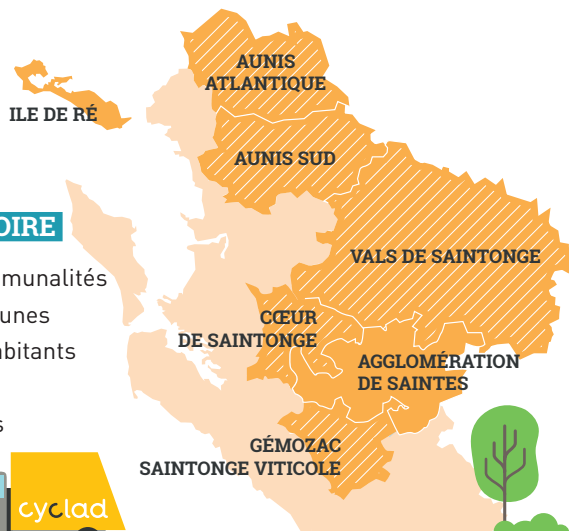
7 intercommunalités

234 communes

228 760 habitants

33 élus

140 agents



BIODÉCHETS

35 900 foyers équipés gratuitement
d'un composteur

1 085 foyers collectés en apport volontaire

4 040 foyers collectés en bacs collectifs

68 professionnels engagés

369 tonnes détournées

Programme TRI BIO 2023 pour la collecte
séparée sur les 5 intercommunalités
adhérentes à la compétence collecte



CYCLAB : UN LABORATOIRE D'INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le déchet

Devient une ressource

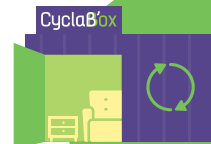
Avec des partenaires
locaux

Pour un projet innovant

Création de produit
à valeur ajoutée



12 CYCLAB'BOX



EN 2020

Territoire labellisé Économie Circulaire.
Cyclad et ses partenaires sont reconnus
pionniers et lauréats du premier label !



CYCLAD SYNDICAT MIXTE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UN TERRITOIRE LABELLISÉ

En 2020, le Syndicat Mixte Cyclad est reconnu expert et compétent par l'ADEME et le Ministère de la Transition énergétique avec l'obtention de la labellisation "Économie Circulaire". Après le programme Zéro Gaspillage Zéro Déchet, Cyclad anime la démarche de transition vers une économie plus circulaire sur son territoire pour changer les comportements.



POURQUOI UN LABORATOIRE D'INNOVATION EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Trois ans avant la parution de la loi AGECE Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, les élus de Cyclad ont souhaité s'inscrire dans une démarche durable de développement de l'économie circulaire qui va au-delà du tri, du recyclage, de la valorisation et du zéro déchet. Pour y travailler une mission dédiée à l'innovation a été créée : Cyclab.

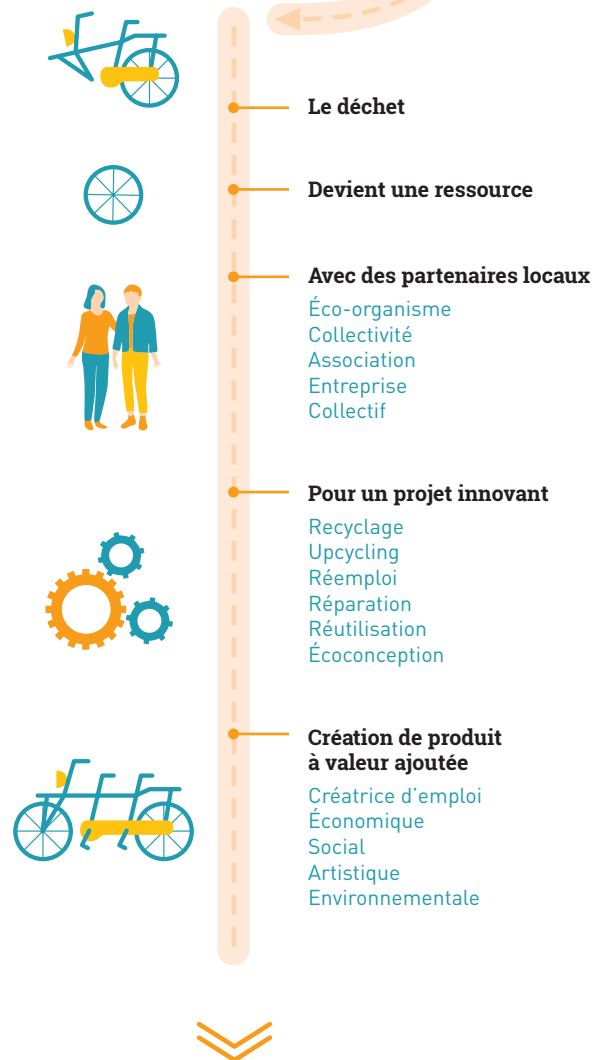
COMMENT ?

Cyclab regarde nos déchets comme des ressources et accompagne les projets d'économie circulaire des acteurs du territoire. Il mène des diagnostics, favorise la mise en réseau, soutient les porteurs de projets... Les Trophées Cyclab sont un outil au service de cette mission, ils récompensent des projets en partenariat avec les intercommunalités adhérentes à Cyclad et des entreprises-mécènes.

DES PRODUITS ET DES EMPLOIS CRÉÉS

Propulsés par Cyclab, des produits éco-conçus sont créés sur le territoire avec des associations, des entreprises et des étudiants ; certains ont été primés. Des points de vente se développent en partenariat avec les commerçants zéro déchet et les acteurs du tourisme.

Collectivités, associations, entreprises, porteurs de projet sont acteurs de la démarche "Territoire d'Économie Circulaire" pour changer de modèle.



CYCLAD SYNDICAT MIXTE

COLLECTE



Le calendrier de collecte est mis à jour chaque année en décembre. Il est publié sur le site internet de Cyclad et disponible dans chaque mairie. Les bacs/sacs doivent être sortis la veille. Seules les collectes des 25 décembre et 1^{er} janvier sont reportées.

SACS JAUNES



La livraison des sacs jaunes pour le tri des emballages aux communes concernées s'effectue en décembre / janvier. Un état des lieux du stock est demandé en septembre/octobre. La quantité distribuée n'est pas limitée pour favoriser le tri.

BACS JAUNES ET VERTS



La mise à disposition et la maintenance des bacs CYCLAD pour les communes concernées est assurée par Cyclad. Le nettoyage des bacs individuels est à la charge des habitants, celui des bacs collectifs à celle de Cyclad.

TEXTILES



Le déploiement et la collecte des bornes textiles sont assurés par LE RELAIS.

BORNES



La collecte du verre et du papier-petits cartons est assurée par des prestataires pour Cyclad. La fréquence de collecte est adaptée au remplissage. En cas de débordement, Cyclad doit être informé afin que le prestataire intervienne dans les 48h.

L'emplacement des bornes répond à des exigences de collecte et de sécurité, Cyclad doit être contacté pour toute demande de mise en place ou de déplacement.

Les bornes appartiennent à Cyclad qui doit être informé rapidement en cas de dégradation. Le nettoyage des abords à l'exception du verre et du papier est à la charge de la commune (le ramassage du verre et du papier au sol est à la charge du prestataire).

TRAVAUX



Le service collecte de Cyclad doit être informé des projets de travaux ou de fermeture de voirie afin de réorganiser la collecte.

	AUNIS SUD et AUNIS ATLANTIQUE	VALS DE SAINTONGE	GÉMOZAC et SAINTONGE VITICOLE	CŒUR DE SAINTONGE
Emballages 	En bac ou sac (centre-ville) Porte à porte 1 fois par semaine	En bac collectif 1 fois par semaine En sac, porte à porte 1 fois toutes les deux semaines	En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En sac Porte à porte 1 fois par semaine
Ordures ménagères 	En bac, porte à porte 1 fois toutes les 2 semaines En sac, porte à porte 1 fois par semaine (centre-ville de Surgères, Aigrefeuille ou Marans)	En bac collectif 1 fois par semaine En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En sac Porte à porte 1 fois par semaine	En bac Porte à porte 1 fois par semaine
Verre et papier 	Bornes apport volontaire			



CYCLAD SYNDICAT MIXTE

DÉCHETTERIES

Les 23 déchetteries-Cyclad sont réparties sur le territoire des 5 intercommunalités adhérentes à cette compétence.

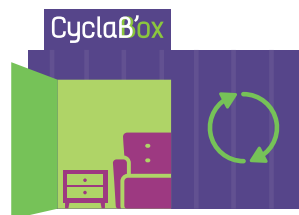
Les habitants ont accès à toutes les déchetteries-Cyclad.

DÉCHETS ACCEPTÉS

Le développement des filières de tri et de recyclage permet de favoriser la valorisation de nos déchets et de réduire l'incinération et l'enfouissement. Cyclad propose plus de 27 filières de valorisation.



Plâtre
Pneus
Mobilier
Déchets spécifiques
Plastiques souples
Métaux
Textile
Batteries
Gravats
Cartouches d'encre
Couettes et oreillers
Déchets électriques
Huiles minérales
Huiles végétales
Tout venant
Amiante
Piles
Cartons
Coquilles
Lampes
Végétaux
Polystyrène
Radiographies
Bois
Palettes
Cagettes
Tonte



DES DÉCHETTERIES RÉINVENTÉES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Plus de la moitié des déchets du territoire est collectée dans les déchetteries : 350 kg par habitant et par an. 69% de ces matériaux sont triés et recyclés, le reste est enfoui ou incinéré.

Compétent pour le développement de l'économie circulaire sur le territoire, Cyclad transforme ses déchetteries en intégrant des espaces de réemploi dédiés aux habitants pour réutiliser des objets immédiatement réutilisables : les Cyclab'box.

Les Cyclab'box permettent de répondre aux objectifs de la loi de transition énergétique, à la feuille de route Économie Circulaire et au Plan Régional porté par la Région Nouvelle Aquitaine.

Les horaires et les conditions d'accès sont détaillés sur le site internet cyclad.org et dans un guide disponible en déchetterie.

